

Restauration

de l'église de Montheron

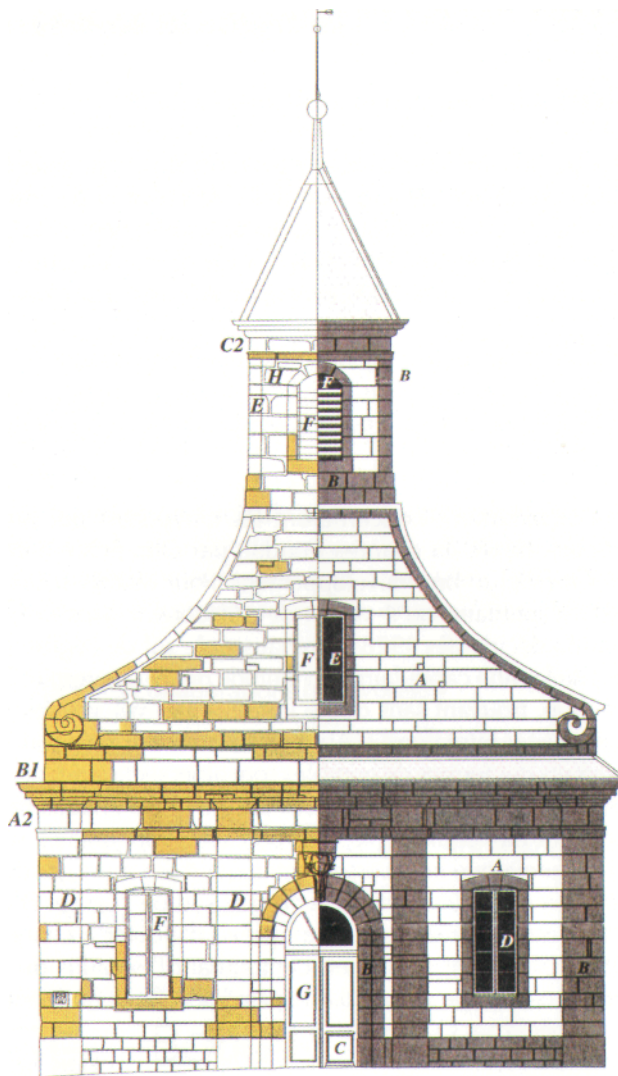
Quelques mots des travaux qui seront exécutés en 2005

Après un hiver particulièrement long et rigoureux, qui a fait geler la terre profondément jusqu'au milieu du mois de mars, le chantier de restauration de l'église de Montheron vient de s'ouvrir: les travaux présentés par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et acceptés par le Conseil communal de la Ville de Lausanne en avril 2004 sont donc en passe d'être entrepris.

Nous souhaitons donner, dans ce petit article, quelques aperçus du programme des opérations qui s'engage aujourd'hui. Le chantier durera un an environ et ne portera, pour l'essentiel, que sur l'enveloppe de l'édifice, de la toiture aux fondations.

Les premières interventions concerneront les charpentes qui présentent un défaut de structure hérité du chantier conduit par Otto Schmid entre 1928 et 1930. Le point mérite un bref développement. Pour rétablir les élévations de l'ancienne salle capitulaire qu'il venait de redécouvrir sous la nef du XVIII^e siècle, O. Schmid décide dès 1928 de rehausser le sol de l'église pour redonner au plafond de la salle capitulaire son altitude de 1592 (premier lieu de culte réformé). Du coup, trouvant sans doute insuffisant le volume restant à la nef, Schmid fait remplacer le plafond d'Abraham Fraisse par une voûte à caissons de bois. Les entrails des fermes de combles sont alors sectionnés pour permettre le passage de cette voûte, puis remplacés par de petits entrails retroussés. La substitution n'étant pas équivalente, des poussées horizontales sont très vite apparues qui ont provoqué le déversement du haut des murs gouttereaux de la nef et la fissuration des chaînes d'angle nord et sud de l'église. Pour remédier aujourd'hui à ce défaut de statique, il est prévu d'ajouter à chaque ferme du toit, un tirant métallique brisé qui, en contournant l'extrados de la voûte de 1930, devrait reprendre mieux que par le passé les efforts horizontaux malencontreusement libérés par O. Schmid.

La découverte, prévue pour la fin du mois d'avril, devrait permettre aux charpentiers de travailler durant les mois de mai et de juin. Autre opération délicate liée à leur travail: le traitement de la colonie de mэрule apparue à l'angle nord-est de combles. L'éradication de ce dangereux champignon est une opération délicate, qui demande soin, minutie et prudence, mais qui se termine généralement bien. Après la restauration des charpentes, la recouverture des combles est prévue dès la fin de l'été. De nouvelles ferblanteries en cuivre étamé assureront l'étanchéité parfaite des toits qui fait aujourd'hui défaut.



Restauration des façades. L'actuel projet d'intervention concerne également la restauration des façades de l'église, notamment celle de la façade principale (nord) dont les grès sont aujourd'hui fortement dégradés. Les travaux prévoient la consolidation des pierres dont l'état de conservation permet encore un tel type d'intervention (moitié gauche, pierres non pochées) et le remplacement de celles dont la dégradation a dépassé le stade de l'irréversibilité (moitié gauche, pierres jaunes). Un badigeon couvrira à l'avenir les façades de pierre (moitié droite) et leur apportera, outre un rehaut de dessin architectural, une bonne protection contre les attaques du climat extérieur.

Dessins bureau Christophe Amsler, Lausanne 2002-2003 (en collaboration avec l'atelier Pierre Lâchât et fils pour la taille des pierres).

De mai à octobre, tailleurs de pierre, maçons et restaurateurs empoigneront les travaux de façades. Dans toute la mesure du possible les parements de molasse existants seront conservés et consolidés. Mais certaines pièces devront malgré tout être retaillées, comme le grand entablement de la façade nord par exemple. A l'issue des travaux, les façades latérales, largement recomposées par Schmid, retrouveront leur image actuelle. La façade nord, par contre, recevra à l'automne un badigeon à la chaux: une mesure de protection de la pierre aussi bien qu'une occasion de valoriser, par une mise en couleur traditionnelle, la jolie architecture d'Abraham Fraisse. Quant aux parements intérieurs de l'église (nef, ancienne salle capitulaire, etc.), ils seront laissés dans leur état actuel, à l'exception des parois du vestibule d'entrée, rongées par les efflorescences salines et dont le traitement est directement lié à l'assainissement de la façade nord.

Le dernier objectif de la restauration actuelle, et non le moindre, est d'améliorer la situation des pieds de façade et des fondations. Le problème le plus ardu que pose l'église de Montheron est en effet celui de son site, gorgé d'eau, un site de fond de vallée dont l'humidité imbibe de façon permanente les fondations de l'église. Les dégradations que provoque cette présence d'eau dans le sol et dans les murs sont aussi anciennes que l'église de Fraisse elle-même (premier assainissement: 1797, soit vingt ans après la reconstruction de l'église...).

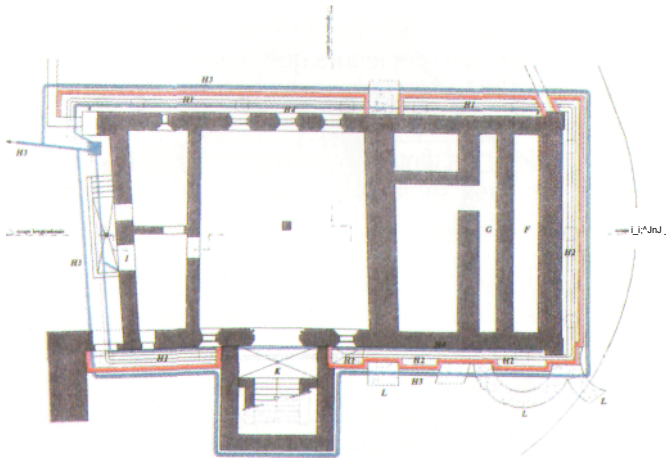
Après un siècle et demi de tentatives partiellement vaines, il doit être admis aujourd'hui que ces eaux souterraines ne pourront être maîtrisées, tout au moins sans un travail considérable de drainage étendu au site archéologique dans son ensemble si ce n'est au vallon lui-même. L'opération serait extrêmement lourde et sans doute hors de proportion avec les dégâts constatés à l'église.

Une piste plus réaliste a été empruntée en 1977. Elle admet la présence d'eau dans les fondations mais, en ceinturant le pied des façades par une galerie enterrée, permet à cette eau de s'évaporer avant qu'elle n'ait atteint l'altitude du sol. L'effet principal est d'abaisser le niveau des zones dégradées en le maintenant, si possible, en dessous de la partie visible des façades. Cette technique a été mise en œuvre avec un certain succès le long de la façade ouest de l'église et sur la moitié de sa façade est. Le projet actuel prévoit la poursuite de cette galerie périphérique entre le porche oriental et l'angle nord-ouest de l'église. Dans la foulée, la solution imaginée il y a trente ans sera légèrement perfectionnée: l'effet de ventilation sera renforcé par l'établissement à l'intérieur de courettes d'un courant d'air naturel, généré par les différences de pression du vent qui existent entre les faces est et ouest de l'église. Ces compléments à la situation actuelle ne résoudreont certes pas les problèmes globaux que pose l'humidité du site, mais ils amélioreront la situation, en réduisant notamment la hauteur des remontées capillaires dans les façades nord et est du temple.

Au programme des travaux strictement conservatoires que nous venons de décrire, s'ajoute enfin une intervention d'ordre plus fonctionnel: la réouverture du grand arc ogival muré dans la façade est de l'église. L'idée, en rétablissant ce passage, est de créer une communication directe entre la place orientale de l'église et l'espace de l'ancienne salle capitulaire. Cette liaison permettra d'associer beaucoup plus intimement la salle inférieure aux usages culturels et culturels de la nef qui se trouve à l'étage, tout en renforçant le poids fonctionnel d'une place qui jouera désormais le rôle du parvis qui manque au nord de l'église.

Le chantier sera supervisé par la Direction de travaux de la Ville de Lausanne, ainsi que par les responsables cantonaux de l'archéologie et de la conservation des Monuments historiques.

Christophe Amsler, architecte mandaté



Drainage des fondations. Le dernier point abordé par le projet de restauration est le drainage des fondations. Les remontées capillaires dans les maçonneries enterrées est un problème lancinant et permanent à Montheron. Un défaut difficile à résoudre. Le projet, sur ce point précis, prévoit de poursuivre l'intervention réalisée en 7977-7979, soit la construction de courettes de ventilation au pied des façades. A défaut de résoudre le problème des remontées d'eau, la mise en place d'un tel dispositif a contribué à en réduire sensiblement les effets négatifs (limitation en altitude des remontées capillaires). Ce système n'ayant été réalisé que partiellement il y a 27 ans (façades «est», «sud» et, en partie, «ouest»), le projet prévoit d'en étendre l'exécution à la façade «nord» et au reste de la façade «est» (lettres H2).

Dessins bureau Christophe Amsler, Lausanne, 2002-2003.

